

À venir, le 23 mai, à l'Université Laval –

## Reportages de la SRC sur les biosolides et les PFAS: *la protection du public a-t-elle été bien servie ?*

Congrès de l'AQSSS à l'Université Laval <https://www.aqsss.com/spip.php?article230>  
(formation reconnue par l'OAQ)

Par Marc Hébert, expert-conseil et formateur, <https://marchebert.ca/>

### Résumé - préliminaire

Le 26 novembre 2022, un reportage de *La semaine verte* est venu semer l'émoi dans la population et la classe agricole quant à la présence de contaminants fluorés (PFAS) dans les biosolides qu'on épand sur les terres agricoles. Le reportage par *Enquête*, le 1<sup>er</sup> décembre, en a rajouté une couche. Le chercheur Sébastien Sauvé, de l'Université de Montréal, y a notamment mentionné : « *C'est clair que les PFAS sont un enjeu environnemental majeur, on ne peut pas le nier et il faut bouger vite. Sinon, on fait de l'expérimentation à grande échelle chez nous dans notre cour.* »

L'effet a été immédiat et viral. Le lendemain du reportage d'*Enquête*, le ministre de l'Environnement (MELCCFP) a été interpellé par les partis d'opposition. Il s'est dit inquiet par ce qu'il avait vu (à la télévision) et qu'il allait rapidement resserrer la réglementation sur les biosolides. L'Ordre des agronomes du Québec (OAQ) a émis en urgence un communiqué pour alerter tous ses membres. D'autres organisations ont également emboîté le pas et relayé ces prises de position à l'effet que l'épandage des biosolides poserait un risque imminent pour la santé. En seulement quelques jours, c'est devenu la plus grande crise d'acceptation sociale au Québec dans le domaine des matières organiques.

Plusieurs des intervenants de la filière des MRF étaient sous le choc et se sont sentis ostracisés, sans soutien tangible par l'État. J'ai donc publié, les 5 et 12 décembre 2022, deux éditions spéciales du *MRF Actualités* [\[en ligne\]](#) sur les reportages de la Société Radio-Canada (SRC). Ce décryptage de l'information a mis en évidence de sérieuses lacunes dans les procédés journalistiques, de même que sur les plans scientifique et éthique.

Diverses plaintes ont par ailleurs été logées à l'ombudsman de la SRC à l'effet que la société d'état aurait induit en erreur les téléspectateurs et les décideurs publics en diffusant de l'information inexacte et tendancieuse.

Après une période d'attente assez longue (contexte de crise), le MELCCFP et l'OAQ ont tenu le 2 février 2023 une conférence web pour les agronomes et autres intervenants de la filière des MRF [\[en ligne\]](#). Devant le positionnement des scientifiques du MELCCFP, et leurs réponses aux questions de l'auditoire, il est devenu évident pour plusieurs participants que les reportages de la SRC étaient effectivement discutables en termes de rigueur journalistique et scientifique. Des questions déontologiques ont aussi été soulevées quant aux propos véhiculés par certains agronomes.

Un mois plus tard, un communiqué de presse conjoint du MELCCFP, du MAPAQ, de l'OAQ et de Réseau Environnement [\[en ligne\]](#) affirmait de façon officielle : i) le caractère sécuritaire de l'épandage des biosolides au Québec, ii) l'importance de cette activité pour lutter contre les changements climatiques et, iii) l'importance de poursuivre, de façon concertée, les travaux de recherche et de normalisation.

Ce communiqué conjoint et solidaire a permis de calmer le jeu. Malheureusement, il est arrivé tardivement. Les dommages sur la filière de recyclage des biosolides sont déjà bien réels sur le terrain. Le discrédit pourrait même s'étendre sur la filière du compostage et de la biométhanisation des résidus de table, en raison de la présence de PFAS dans nos produits alimentaires, notamment par les emballages et des articles de cuisine et de cuisson, comme les fameux « air fryers ».

Des questions se posent. *Les reportages de la SRC ont-ils bien servi la protection du public ?* Ont-ils contribué à la protection de l'environnement ou ont-ils eu l'effet contraire? Ont-ils ajouté à tort à l'écoanxiété (santé mentale) de la population nombreuse qui a vu ce dossier dans les médias, ainsi que sur les agriculteurs et les agronomes qui ont contribué aux objectifs de recyclage et de réduction des GES ? Pourquoi s'est-on attaqué aux biosolides et non pas aux PFAS ajoutés dans la chaîne de production des aliments, les tapis et les vêtements qui représenteraient près de 95 % de notre exposition quotidienne au PFAS, selon Santé Canada (2018) ? La filière des boues municipales a-t-elle été utilisée à dessein par certains intervenants comme un bouc émissaire facile - encore une fois ? Quoi faire (ou ne pas faire) comme professionnels des sols, de l'environnement ou comme membres d'un ordre professionnel quand de telles situations surviennent ?